

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE  
RUE CHANZY  
LEZENNES  
59712 LILLE CEDEX 9

## TRANSPORT MECANIQUE

Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	1	1	0	0

**Adresse d'intervention :**  
**LEROY MERLIN FRANCE**  
**1 AVENUE DU HUREPOIX**  
**ZONE INDUSTRIELLE DE LA CROIX BLANCHE**  
**91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS**

**Mission réalisée le 12/09/19**  
Accompagnateur : Monsieur SEGUY

**N° d'affaire : 884L0EAB1213/1121**  
Désignation : LEROY MERLIN-STE GENEVIEVE DES BOIS - Equipements de transport m  
**N° intervention : 969Z0190700000001259**  
**Date du rapport : 13/09/2019 - Référence du rapport : 969ZA/19/1593**



 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - TM47394

### Agence Equipements Vaux-le-Pénil

Agence Equipements Seine-et-Marne Essonne - SOCOTEC EQUIPEMENTS - 580 rue Georges Clémenceau - ZI de Vaux le Pénil - BP 1918 - 77019 MELUN CEDEX  
Tél. : 01 64 79 87 40 - Fax : 01 64 79 87 79

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles  
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier  
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M MARCHAND Pascal  
Nombre de pages : 11



Accréditation  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur  
www.cofrac.fr

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observation	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
Euro-Ascenseurs	Installation d'ascenseur	Parking			12/09/19	0			4
	Ascenseur		2422/01	Asc gauche	12/09/19	1			5
	Ascenseur		2422/02	Asc Central	12/09/19	1			5
	Ascenseur		2422/03	Asc Droit	12/09/19	1			5

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

# RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

## Classement de l'établissement

Etablissement de type PS.

Type ERP et/ou IGH (administratif): M avec activité N et PS

Précision sur l'origine du classement : mentionné sur le P.V. de la Commission de sécurité

## Description sommaire de l'établissement

L'établissement est constitué d'un parking comportant quatre niveaux

## Nature et étendue de la vérification effectuée

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicables à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.


## Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

# VERIFICATION DE L'EQUIPEMENT

## 1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/PARKING)

### 1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de charges
Installateur	Euro-Ascenseurs
Année d'installation	2006
Constructeur	Euro-Ascenseurs
Mainteneur	Euro-Ascenseurs
Localisation	Parking
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Local de machines commun	Oui
Identification du propriétaire	LEROY MERLIN
Identification de l'exploitant	LEROY MERLIN
Installation marqué « CE »	Oui
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur sans local de poulies	Oui
Ascenseur hydraulique mouflé	Oui
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	Rapport de vérification quinquennal référencé 969ZA/19/1592 du 12/09/2019 Rapport de vérification général périodique référencé 969ZA/19/771 du 19/04/2019

### 1.1.1. Ascenseur (2422/01/Asc gauche)

Identification de l'ascenseur	2422/01
Libellé client	Asc gauche
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	5750
Nombre de personnes	76
Vitesse nominale (m/s)	0,5
Type de suspension	Câble
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui

### 1.1.2. Ascenseur (2422/02/Asc Central)

Identification de l'ascenseur	2422/02
Libellé client	Asc Central
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	5750
Nombre de personnes	76
Vitesse nominale (m/s)	0,5
Type de suspension	Câble
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui

### 1.1.3. Ascenseur (2422/03/Asc Droit)

Identification de l'ascenseur	2422/03
Libellé client	Asc Droit
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	4
Charge nominale (kg)	3250
Nombre de personnes	44
Vitesse nominale (m/s)	0,5
Type de suspension	Câble
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui

## 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance	X		
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

### 1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (2422/01/ASC GAUCHE)

Éléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	1

### 1.2.2. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (2422/02/ASC CENTRAL)

Éléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	2

### 1.2.3. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (2422/03/ASC DROIT)

Éléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	3

## RVRE – Ascenseur - ANNEXE

### Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

La vérification réglementaires des installations en exploitation, réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectuée conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Lors de la mission qui a été confiée à SOCOTEC, l'ensemble des points figurant dans les tableaux ci-dessous a été vérifié.

1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE			
<b>1.1. Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant</b>		2.3.2. Traçabilité des délais de remise en état	
1.1.1. Enregistrement des déclarations de l'exploitant		<b>2.4. Notice d'utilisation</b>	
1.1.2. Cohérence entre déclarations et réalisation		2.4.1. Existence pour les appareils marqués CE	
<b>1.2. RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 9)</b>		<b>2.5. Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil</b>	
1.2.1. Existence		2.5.1. Rapport de contrôle technique « Sécurité des Ascenseurs Existants »	
1.2.2. Traçabilité de la levée des non conformités		2.5.2. Existence	
<b>1.3. RVRE précédent</b>		2.5.3. Traçabilité de la levée des observations	
1.3.1. Existence		<b>2.6. Installations de sécurité (ascenseurs destinés à évacuer des handicapés en cas de sinistre)</b>	
1.3.2. Traçabilité de la levée des observations		2.6.1. Essais de fonctionnement	
<b>1.4. Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)</b>		<b>2.7. Dispositifs de sécurité</b>	
1.4.1. Existence		2.7.1. Non-arrêt au niveau sinistré	
1.4.2. Visé à l'issue de la visite		2.7.2. Retour au niveau de référence et diffusion d'une alarme	
<b>1.5. Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>		2.7.3. Manœuvre pompiers	
1.5.1. Existence		2.7.4. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °	
1.5.2. Prescriptions éventuelles		2.7.5. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure	
<b>1.6. Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>		2.7.6. Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle	
1.6.1. Existence		2.7.7. Portes latérales de secours	
1.6.2. Dérogations éventuelles		2.7.8. Moyens d'alarme en cabine	
		2.7.9. Dispositif de commande accompagnée + système de communication relié au poste de sécurité	
2. CONDITIONS DE MAINTENANCE		3. CONDITIONS D'EXPLOITATION	
<b>2.1. Contrat d'entretien</b>		<b>3.1. Consignes et signalisation</b>	
2.1.1. Existence		<b>3.2. Clef à disposition des services d'incendie et de secours pour les dispositifs de commande accompagné</b>	
2.1.2. Date de signature		<b>3.3. Propreté des cuvettes de gaines</b>	
<b>2.2. Rapport annuel d'activité</b>			
2.2.1. Existence			
<b>2.3. Dossier technique</b>			
2.3.1. Carnet(s) d'entretien et de maintenance			
2.3.1.1 Existence			
2.3.1.2 Respect des périodicités			

*Cette annexe respecte le Cahier des charges COPREC pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) des installations d'ascenseurs dans les établissements recevant du public, approuvé par la DSC le 8 février 2010.*

## ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
Euro-Ascenseurs	Ascenseur	Parking	2422/01	Asc gauche	12/09/19

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M MARCHAND Pascal**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (2422/01/Asc gauche), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.



## ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
Euro-Ascenseurs	Ascenseur	Parking	2422/02	Asc Central	12/09/19

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M MARCHAND Pascal**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (2422/02/Asc Central), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 3 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
Euro-Ascenseurs	Ascenseur	Parking	2422/03	Asc Droit	12/09/19

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M MARCHAND Pascal**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (2422/03/Asc Droit), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## Transports Mécaniques - VRE

### Annexe : Liste des observations sur les éléments vérifiés

#### INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/PARKING) ASCENSEUR (2422/01/ASC GAUCHE)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	1

#### INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/PARKING) ASCENSEUR (2422/02/ASC CENTRAL)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	2

#### INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE CHARGES/PARKING) ASCENSEUR (2422/03/ASC DROIT)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport quinquennal référencé 969ZA/19/1592. A réaliser.	3

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission et portant sur les autres installations identifiées dans le présent rapport n'ont pas relevé d'anomalie ou de défaut.